

Conseil de Quartier

CENTRE

COMPTÉ-RENDU
Mardi 26 novembre 2024

Le Conseil de quartier Centre s'est réuni le mardi 26 novembre 2024, dans les salons de la mairie, sous la présidence de Madame Maribel AVILES CORONA.

Etaient présents à la séance :

Pour le collège élus : Thierry ATLAN, Stéphanie BARRÉ, Roselyne CHARLES-ELIE-NELSON, Mylène DIBATISTA

Invités collège élus : Frank-Eric BAUM, Renaud LERUDE

Pour le collège des acteurs socio-économiques : Anne GESTIN, Catherine MUNROOP, Mickael RANDOT, Zohra ZOUAOUI

Pour le collège des habitants : Mireille DAPOIGNY, Ahmed HADJALI, Nacera PHILIPPE, Mohand SERRAYE

Excusés : Philippe BOURIACHI, Cécilia CORTES, Bertrand MARTIN, Sylvie GRISON

Absents : Mohamed Amine HAJJOUNI, Yann KERVENNAL, Laurence RUFFION

15 personnes étaient présentes dans le public.

Madame Maribel AVILES-CORONA ouvre la séance à 19h10.

Le compte-rendu du Conseil de quartier du 27 juin 2024 est approuvé par les membres présents.

1. Notre ville en mouvement

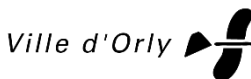
Propreté urbaine, l'affaire de tous !

Répartition des missions :



Etablissement public territorial Grand-Orly Seine Bièvre : Gestion des déchets

- Organisation et collecte des déchets ;
- Gestion des dépôts sauvages ;
- Collecte des biodéchets.



Ville d'Orly : propreté du domaine public

- Nettoyement des rues et des parcs ;
- Ramassage des corbeilles de propreté ;
- Effacement des graffitis sur les murs ;
- Entretien des parkings ;
- Entretien des cours d'écoles.

Présentation par l'EPT Grand-Orly Seine Bièvre de la gestion des déchets, en présence de Xavier Laronce, Coordinateur d'unité du bassin 5, Secteur Est du Pôle Gestion des déchets et Othman Bounouara, Référent Biodéchets, Secteur Est du Pôle Gestion des déchets.

La collecte des déchets

Collecte en porte-à-porte

ORDURES MÉNAGÈRES	EMBALLAGES ET PAPIERS	VERRE	DÉCHETS VÉGÉTAUX	ENCOMBRANTS
30 242 t	4 166 t	838 t	2 315 t	2 092 t
2 à 3 fois par semaine	1 fois par semaine	1 fois sur 2 semaines ou apport volontaire	1 fois par semaine de mi-mars à mi-déc.	2 fois par mois ou sur RDV

Tonnages collectés en 2023 (bassin 5)

Fréquence de collecte (Orly)

Collecte en point d'apport volontaire

ORDURES MÉNAGÈRES	EMBALLAGES ET PAPIERS	VERRE
1 891 t	167 t	647 t
2 fois par semaine	1 fois par semaine	1 fois sur 2 semaines
332 bornes Lavage extérieur 1 fois/mois + complet 2 fois/an (ordures ménagères) ou 1 fois/an (tri sélectif)		

Les dépôts sauvages : vandalismes, incivilités importantes, beaucoup de dépôts autour des bornes :

- un camion plateau 6 jours sur 7 + un grappin 1 fois par semaine (300 t collectées en 2023)
- coût élevé pour la collectivité

Déchèteries, ressourceries, déchets toxiques

LA RESSOURCERIE

43, rue du Docteur Calmette Prolongée
94310 Orly - 01 48 83 13 67

137 tonnes collectées en 2023, 56% directement réemployées, 40 % de valorisation de la matière.

45 gros électroménagers collectés à Orly en 2023



DÉCHETS TOXIQUES

- Marché des Terrasses de 9h à 12h : chaque 2^e jeudi du mois
- Marché du Vieil Orly de 9h à 12h : chaque 4^e samedi du mois



Bornes textiles : 73 tonnes collectées à Orly en 2023

Le tri à la source des biodéchets : la réglementation et les enjeux

La loi AGEC impose la généralisation du tri à la source des biodéchets (= restes alimentaires). Depuis le 1er janvier 2024, les collectivités ont l'obligation de mettre en place pour les habitants une solution de tri et valorisation des biodéchets.

Les abri-bacs à biodéchets

Projet d'installation d'abri-bacs à biodéchets : installation progressive en commençant par le quartier Est d'Orly.

- Permettre aux habitants d'apporter ses déchets alimentaires dans des abri-bacs à biodéchets installés à différents endroits en zones d'habitats collectifs ;
- Les déchets alimentaires pourront être jetés en vrac ou en sac plastique transparent (campagnes de distributions en porte-à-porte et pied d'immeuble prévus + sensibilisation sur les consignes de tri) ;
- Collecte des bacs 2 fois par semaine (chaque bac sera doté d'une housse changée après chaque collecte) ;
- Lavage des abri-bacs après chaque collecte en période estivale et 1 fois par semaine en période hivernale ;



La valorisation

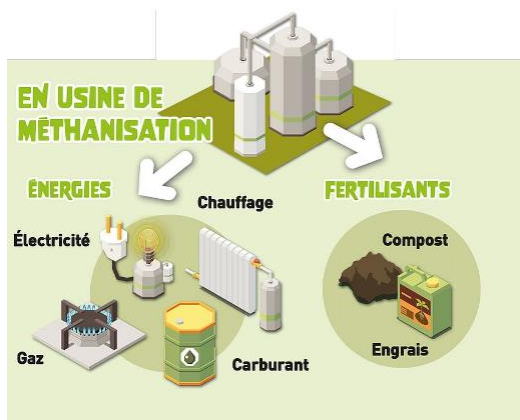
Les biodéchets sont envoyés au centre de méthanisation de Fontainebleau.

Le compostage collectif

En habitat collectif, les habitants volontaires peuvent demander à installer un site de compostage partagé. La demande doit être adressée à reduisonsnosdechets@grandorlyseinebièvre.fr. Les habitants bénéficient d'un accompagnement à la mise en place en présence d'un maître composteur.

Le compostage individuel et le lombricompostage

Chaque foyer peut demander gratuitement un composteur individuel (foyer disposant d'un jardin) ou un lombricomposteur (appartement). Une fois la réservation effectuée, les habitants participent à une distribution de composteur ou lombricomposteurs dans les locaux de l'EPT Grand-Orly Seine Bièvre au 9, rue Christophe Colomb à Orly avec la formation d'environ 1h par un maître composteur.



Contacts :

. Via notre application RDV DECHETS téléchargeable depuis



Google Play



. Par téléphone au **01 78 18 22 25**

. Par mail : **dechets.secteur@grandorlyseinebievre.fr**

Présentation du service Propreté urbaine par Mathieu Caharel, Directeur Cadre de vie à la ville d'Orly.

Le service propreté urbaine en chiffres

- 18 agents municipaux ;
- 3 balayeuses et 1 laveuse ;
- 550 écollectos ;
- La voirie communale représente plus de 190 rues, soit environ 45 km de voirie et 98 km de trottoirs.
- La propreté urbaine est une composante essentielle de la qualité de vie, c'est notamment un des critères importants du label « villes et villages fleuris ».

Le service propreté urbaine en carte

- L'ensemble des rues de la ville sont couvertes par les balayeuses ;
- Utilisation en complément d'une laveuse et d'un Glutton (aspirateur de déchets) ;
- La collecte et le changement de l'ensemble des écollectos chaque semaine.

Le plan d'intervention neige

- Deux saleuses pour traiter la voirie communale ;
- Une astreinte mise en place pour une intervention au plus vite en cas d'intempéries.
- Les riverains, les bailleurs et copropriétés doivent également dégager les trottoirs longeant leur habitation.

Propreté urbaine, l'affaire de tous !

Citoyens, être acteurs de la propreté de la ville :

- Les signalements sur l'application mobile : sur les 6 derniers mois 345 signalements réalisés via l'application mobile, dont 112 qui concernent la propreté, voirie et environnement. Ne pas hésiter à utiliser l'application mobile pour signaler des problèmes rencontrés sur la voirie, les informations sont transmises aux services compétents pour traitement. Parfois, il y a des délais de traitement par les services.
- Respect des règles et civisme : désherbage du trottoir devant chez soi, salage et déneigement en hiver, stationnement sur les places matérialisées. De manière générale, utiliser les poubelles, respecter les calendriers de collecte (notamment encombrant).
- Organiser des opérations de nettoyage citoyen : il est proposé d'organiser des ramassages citoyens dans les quartiers avec la participation des habitants et du Conseil d'enfants avec comme objectif de sensibiliser chacun et chacun sur la propreté dans la ville.

Mme Aviles-Corona ajoute à ce sujet que dans le cadre de la Semaine européenne de réduction des déchets, des opérations de ramassage ont eu lieu organisées par les élèves du lycée Armand Guillaumin avec des élèves de l'école Romain Rolland B et des seniors de la Résidence Méliès. Une autre animation a été organisée à la maison des Projets et du Développement durable le mercredi 29 novembre autour des déchets.

Echanges avec les conseillers de quartier et avec le public

Intervenants Questions/remarques	Réponses / Décisions / Actions / Engagements
Zohra Zouaoui Il n'y a plus de bacs à sel ? Est-il possible d'avoir un lieu où venir chercher des petites quantités ?	Mathieu Caharel : il y a bien du sel à disposition des habitants dans des bacs qui sont en train d'être réinstallés dans les quartiers.
Zohra Zouaoui Rue E. Rostand, il y avait eu une prise de rdv mais les déchets sont restés sur le trottoir.	Xavier Laronce : il y a dû y avoir un dysfonctionnement, normalement quand il y a une prise de rendez-vous, c'est ramassé. <i>Retour le 29/11 de Xavier Laronce : une vigilance a été demandée à notre prestataire et nous serons également vigilants pour les prochaines fois.</i>

Stéphanie Barré Pour les dépôts sauvages, les signalements sont-ils possibles le weekend ? Il y a des points noirs avec les armoires électriques et les parkings.	EPT : les services sont fermés le week-end mais il est possible d'envoyer un mail pour un traitement le lundi qui suit ou utiliser l'application de la ville avec laquelle l'EPT fonctionne très bien.
Mohand Serraye Comment sont traitées les feuilles mortes ramassées ? Sont-elles compostées ?	Mathieu Caharel : les feuilles mortes sont ramassées par la ville et sont apportées à la déchetterie pour un traitement par l'EPT. Le compost n'est pas possible car les feuilles mortes ramassées contiennent de nombreux autres déchets.
Mohand Serraye Qu'est-ce qu'il advient du compost issu du compostage collectif, est-ce récupéré ?	Othman Bounouara : il n'est pas récupéré par l'EPT, il est pour le collectif.
Stéphanie Barré Est-il possible de commander un lombricomposteur dès aujourd'hui ?	EPT : oui, les commandes sont passées, il y a des listes d'attente pour les livraisons puis les habitants bénéficient d'une formation d'1h par un maître composteur. Des livraisons peuvent avoir lieu à l'occasion d'événements municipaux (exemple : lors de la distribution de fleurs en mai 2024).
Roselyne Charles-Elie-Nelson Quid de la sensibilisation au tri ? Dans mon groupe d'immeubles, on fait des actions pour donner des explications aux habitants qui continuent à faire des erreurs de tri. Par exemple, on a fait des pictogrammes. On sait que quand les déchets sont mal triés, on est pénalisé.	EPT : Les retours sur les collectes permettent de déclencher des campagnes de sensibilisation ciblées. Par ailleurs, beaucoup d'actions de sensibilisation dans le domaine du tri sont organisées, lors d'événements, à la maison des projets et développement durable, dans les écoles... Des outils de réalité virtuelle pour les enfants comme pour les adultes sont développés.
Roselyne Charles-Elie-Nelson Traitement des textiles : Il y a beaucoup de méfiance aujourd'hui, pouvez-vous assurer que les vêtements récoltés dans les bornes sont traités et recyclés ?	Xavier Laronce : Concernant les bornes à vêtements, il y a en ce moment beaucoup de reportages, c'est un vrai problème. Pour les bornes textiles d'Orly, les vêtements sont collectés par un éco-organisme qui va soit les recycler soit les réemployer quand c'est possible. L'organisme nous transmet toutes ces informations de façon très précise. Cependant les bornes textiles, c'est un vrai sujet sur lequel on est en train de réfléchir avec la ville, on fait des propositions d'amélioration pour éviter les dépôts sauvages par exemple.
Nacera Philippe Quelle est la fréquence de passage des balayeuses dans les rues ?	Mathieu Caharel : La balayeuse passe 1 fois par semaine en moyenne, mais ça peut être 2 ou 3 fois par semaine pour certaines rues. Si vous signalez des rues où il vous semble qu'il n'y a pas de passage, on peut vérifier avec les agents et les véhicules sont aussi équipés de GPS.
Zohra Zouaoui Rue E. Rostand, la balayeuse passe maximum 2 fois par mois.	
Ahmed Hadjali Le matériel est-il bien suffisant pour une ville comme la nôtre ?	Mathieu Caharel : La ville est très bien dotée par rapport à d'autres villes équivalentes. Les plannings sont régulièrement revus, optimisés et dans les rues problématiques, ils peuvent être renforcés. La ville a vraiment mis les moyens. Et nous sommes très attentifs aux remontées des habitants, les équipes sont au travail et font le maximum.
Ahmed Hadjali La ville a-t-elle recours à des prestataires en renfort parfois ? Est-ce qu'il ne vaudrait pas mieux acheter du matériel et recruter des agents supplémentaires plutôt qu'avoir recours à des prestataires ?	Mathieu Caharel : il y a un prestataire sur la zone Senia, et aussi un prestataire pour le nettoyage des marchés de la ville mais sinon tout le nettoyage est effectué par des agents municipaux.
Ahmed Hadjali Une augmentation de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères est-elle prévue avec la mise en place du traitement des biodéchets ?	EPT : a priori, non.
Frank-Eric Baum, Maire Adjoint au développement durable, transition écologique, environnement et hygiène : Toutes les rues de la ville sont nettoyées mais pas forcément aux heures où vous pouvez les voir. Concernant les feuilles mortes, elles sont ramassées. En cas de vent, tout est à refaire. Concernant l'achat de matériel et le recrutement d'agent ou le recours aux prestataires (qui reste limité), des études de coût sont faites.	

Question public Quelles sont les déchetteries auxquelles on a accès sur notre territoire ?	<i>3 déchetteries sont accessibles sur le territoire : Villeneuve-le-Roi, Chevilly-Larue et Choisy-le-Roi. Informations : rived.fr</i>
Question public Concernant le compostage, il y a eu une sensibilisation pendant la rue aux enfants, et ma fille est éco-déléguée et a fait une demande de bio-seau mais on ne l'a jamais reçu.	<i>Retour de Xavier Laronce le 29/11 : le bio-seau a été livré le 28-11 suite à cette remarque.</i>
Question public Que peut-on faire contre le fléau des mégots qui sont par terre ? Est-ce que ce sont les cafés qui doivent nettoyer ? Est-ce qu'on leur met des amendes, par exemple au Fer à cheval et au Narval ?	Mathieu Caharel : La ville a installé des cendriers de rue. Les cafés ont l'obligation de nettoyer leur terrasse et devantures. <i>Complément : certains cendriers de rue fonctionnent très bien, notamment devant la gare, d'autres beaucoup moins. Les services sont en réflexion au regard de ce bilan mitigé.</i>
Question public Rue E. Rostand : est-il possible d'installer une poubelle pour la rue en raison de la proximité des commerces ?	Deux poubelles sont installées dans ce secteur, avenue Adrien Raynal.
Question public Impression que la situation des dépôts sauvages se dégrade. S'interroge sur le nombre de jours travaillés pour le ramassage de ces dépôts.	Réponse EPT : les services administratifs travaillent certes 5 jours, mais le camion tourne 6 jours sur 7, dont le dimanche. Un camion grappin qui peut retirer des objets très volumineux ou dangereux passe tous les vendredis. Avec l'arrivée de la police municipale, il y a une collaboration sur les dépôts sauvages qui permet de mettre des amendes.
Question public Vous avez parlé d'impasses, y-a-t-il des rues et/ou des impasses où les feuilles ne sont pas ramassées ?	Mathieu Caharel : on ne fait pas des impasses mais pour certaines rues, il n'est pas nécessaire de passer plusieurs fois par semaine, on s'adapte. Vous pouvez faire des signalements sur l'application mobile.
Frank-Eric Baum Au sujet des dépôts sauvages, le camion passe le dimanche. Des amendes sont régulièrement signées pour des infractions relevées par camera ou flagrant délit. C'est un sujet complexe mais la ville y travaille. Pour les 2 cafés avec les mégots non ramassés, c'est un sujet connu, il y a bien des cendriers mais problème de civisme, ils ne sont pas utilisés.	

Nos quartiers s'animent

Madame Aviles-Corona revient sur deux événements marquants qui se sont déroulés dans le quartier Centre :

- Retour sur le job dating du 15 octobre avec 140 visites, 127 rendez-vous honorés, 23 postes à pourvoir
- Retour sur la Rue aux enfants le 16 octobre 2024

Madame Aviles-Corona présente les animations de fin d'année qui vont se tenir dans le quartier Centre (liste non exhaustive) :

- **Collecte de jouets neufs ou en bon état** par la RATP en partenariat avec les Restos du Cœur les 3 et 4 décembre.
- **Le marché de Noël les 14 et 15 décembre** Balade en calèche, chant de Noël, stand de maquillage et distribution de chocolats, balade en poney, nouveauté Luge géante et bien sûr de nombreux commerçants et artisans.
- **Mercredis ensemble « Fête de l'hiver » le mercredi 18 décembre** au Centre social Andrée Chedid, en partenariat avec les associations, Valophis et le Conseil de quartier Centre : atelier manuel, atelier cuisine, atelier d'éveil, photo avec le Père Noël, panier de Noël, spectacle de magie...

2. Notre Conseil, notre quartier

Le Projet Racine

Madame Amandine Riault, Directrice du renouvellement urbain, expose le projet Racine.

Objectifs du nouveau projet de renouvellement urbain-secteur Racine

- Amplifier la mixité sociale à l'échelle de la ville et de chaque quartier ;
- Renouveler qualitativement l'habitat ;
- Développer la trame verte par les espaces publics et les espaces privés ;
- Offrir des locaux plus qualitatifs aux commerces et locaux d'activités du quartier.

La ZAC Pierre au Prêtre a été créée en 2006.

Les opérations réalisées depuis 2006 :

- Les équipements :
 - o Centre de loisirs maternel Andrée Chedid ;
 - o Centre social Andrée Chedid ;
 - o Accueil de loisirs élémentaire Andrée Chedid.
- Deux nouvelles constructions :
 - o Le domaine Grignon, livré en 2019, avec 49 logements en accession ;
 - o La résidence Simone de Beauvoir, livrée en 2020, avec 57 logements locatifs sociaux aux étages et des locaux actifs en rez-de-chaussée (banque, maison de santé, cordonnier).

NPRU – Secteur Racine

Phase 1 : 2024 – 2027

- 2023-2024 : démolition des 63 logements et commerces au 14-18 et 2-10 rue Jean Racine ;
- Construction de 36 logements locatifs libres (emplacement actuel du 14-18 Jean Racine) - 36 places de stationnement boxés en souterrain et 47 places de stationnement vélos. Foncière Logement – Hicco Promotion – Architectes AUP ;
- Construction de 81 logements en accession sécurisée à la propriété (emplacement actuel du 2-10 Jean Racine) - 112 places de stationnement en souterrain – 74 places de stationnement vélos - Expansiel Promotion – Architectes ITAR ;
- Équipement public en rez-de-chaussée ;
- Intégration de la salle de sport en rez-de-chaussée et au premier étage.

Phase 2 : 2028-2030

Construction de 90 logements en accession

Bilan des relogements effectués dans les bâtiments 2-10 & 14-18 Racine

Calendrier général du relogement (secteur Pierre au prêtre et quartier Est) :

- Octobre 2016 : Réunion Publique ;
- Février 2017 – avril 2019 : Enquête relogement ;
- 2017 : démarrage des relogements ;
- 29 février 2024 : fin des relogements.

Le relogement concernait sur le secteur Racine :

- 63 logements à libérer.
- 55 locataires en titre + 17 décohabitants à reloger, soit 72 ménages à reloger.
- 9 hors décompte.

Localisation et modalités des relogements :

- 62 ménages relogés à Orly, soit 86% des relogements ;
- 100% des ménages relogés dans le patrimoine de Valophis ;

- Plus des trois quarts des relogements ont été réalisés hors QPV, dans le groupe Françoise Dolto livré en 2021 (11%). En QPV, le groupe Simone de Beauvoir, livré en 2020, a été mobilisé ainsi que le groupe Les Tilleuls ;
- Plus du quart des relogements ont été réalisés dans le parc neuf de moins de 5 ans orlysien de Valophis ;
- 70% des locataires ont accepté le relogement avant la troisième proposition ;
- Près des deux tiers des locataires en titre ont vu la typologie de leur nouveau logement s'adapter à leur composition familiale.

Les travaux dans le quartier

La piscine : les travaux 2024

Remplacement de la ventilation, installation d'un faux-plafond coupe-feu, peinture de l'infirmerie et du sauna, reprise des peintures de la structure et IPN, remplacement des roulettes du toit ouvrant

Montant des travaux : 307 084 €

Réouverture de la piscine : 6 janvier 2025

Les balcons de Chateaubriant

L'inauguration de la résidence Les balcons de Chateaubriant a lieu le 16 décembre à 14h30.

Les premiers habitants emménageront à partir janvier 2025.

Récapitulatif de l'état des ventes : Nombre de lots vendus 37 ; Nombre de lots réservés 10 ; Nombre de lots non vendus 2.

Le futur parc canin

- A l'arrière du Centre administratif, sur l'esplanade Marie-Claude Vaillant-Couturier ;
- Parc clôturé ;
- Il est envisagé des interventions avec une association canine qui fait de la médiation animale ;
- **Des travaux ont été réalisés en décembre 2024.**

Le bois des roses

- Les travaux de la traversée piétonne et de la rampe d'accès commenceront début 2025 ;
- Projet de panneaux pédagogiques.

Création d'une commission cadre de vie : cette commission est un espace de consultation pour les membres des collèges des acteurs-socioéconomiques et des citoyens dans l'aide à la prise de décision concernant des sujets cadre de vie du quartier Centre. Un mail d'inscription sera envoyé.

Echanges avec les conseillers de quartier et avec le public

Intervenants Questions/remarques	Réponses / Décisions / Actions / Engagements
Mohand Serraye Job dating : est-il possible d'avoir un bilan ?	Mme El Amrani informe d'un bilan à venir. A ce jour, il y a déjà eu 8 recrutements.
Mohand Serraye Existe-t-il des indicateurs qui permettent de mesurer la mixité sociale à Racine ?	Mme Riault : il existe effectivement des indicateurs. Avant le premier projet de rénovation urbaine, sur le quartier de la Pierre au Prêtre, avant, il y avait 100 % logements sociaux, puis 90 %, puis 75 %. A terme sur la ville en 2035, 42% logements sociaux mais une augmentation de 600 logements sociaux en nombre absolu.
Mohand Serraye Est-ce que la future résidence à Racine sera ouverte ou « résidentialisée » ?	Mme Riault : résidentialisation prévue mais une attention particulière sur la qualité des clôtures et la végétalisation des espaces.
Mohand Serraye Place Normandie-Niemen, les poteaux peuvent être dangereux, est-ce qu'on pourrait supprimer l'ouvrage ?	Mme Riault : il s'agit d'une œuvre d'art, installée à la même période que l'oiseau pylône. Il n'est pas prévu d'y toucher mais de l'entretenir et intervenir s'il y a danger.
Mohand Serraye Il a été dit que « près des 2/3 des locataires en titre ont vu la typologie de leur nouveau logement s'adapter à leur composition familiale », s'étonne qu'il faille une opération de relogement pour améliorer ces situations. N'y a-t-il pas un travail de Valophis tout au long de l'année ?	Mme Riault : les relogements sont effectivement l'occasion de régulariser les sous-occupations et sur-occupations. En dehors des relogements ces questions sont traitées avec Valophis dans le cadre des demandes de mutation.
Mohand Serraye La piscine est en travaux régulièrement depuis 5 ans, est-ce que vous pouvez nous garantir que ce sont bien les derniers travaux ?	M. Baum : la piscine a plus de 50 ans donc on ne peut pas garantir que ce sont les derniers travaux, il y aura encore des travaux. Une discussion s'engage sur le sujet de la piscine avec plusieurs intervenants.
Mohand Serraye Remarque Bois des roses : communication à faire notamment avec les écoles, c'est un espace à valoriser.	
Michaël Randot Au sujet de la mixité dans le projet Racine, s'interroge sur la réelle mixité alors que les immeubles sont séparés. Pourquoi ne pas mélanger des propriétaires et des logements sociaux dans le même immeuble ?	Mme Riault : la mixité au sein d'un même immeuble pose des questions de gestion, notamment sur les la répartition. Des expérimentations vont être réalisées dans le quartier Ouest.
Michaël Randot La gestion des espaces verts coûte cher pour les copropriétés	Mme Riault : Les coûts sont effectivement élevés. Il faut regarder avec le prestataire la mise en place de la gestion différenciée. On continue sur des objectifs d'espaces verts notamment pour la gestion des eaux pluviales et la désimperméabilisation des sols.
Michaël Randot Qu'est-il prévu pour la gestion des déchets des futures résidences ? La collecte en porte à porte entraîne des frais supplémentaires pour les copropriétés.	Mme Riault indique qu'il s'agira d'un système de collecte en porte à porte car cela génère moins de dépôts sauvages.

<p>Michaël Randot</p> <p>Aujourd'hui, certaines copropriétés sont en grande difficulté notamment en raison de l'augmentation du coût de l'énergie. Plusieurs propriétaires ne peuvent plus payer leurs charges notamment le chauffage. La géothermie coûte très cher.</p>	<p>Mme Riault : on va se rencontrer sur votre copropriété. C'est un vrai sujet et vous n'êtes pas les seuls. Concernant la géothermie, il faut regarder si ce n'est pas un problème technique. La géothermie n'est pas indexée sur les prix des marchés contrairement au gaz.</p> <p>Mme Barré : les élus municipaux sont bien conscients de cette problématique. Il y a des personnes en limite de seuils, par exemple des primo accédant, des héritiers, des familles en pavillon, qui ont des difficultés suite aux hausses des prix de fluides, d'énergie.</p>
<p>Michaël Randot</p> <p>80 logements et 112 places de stationnement. Qu'est-il prévu pour le fitness park ?</p>	<p>Mme Riault informe que des places de stationnement sont prévues pour les salariés du fitness park, pas pour les clients. Le fitness park dit qu'aujourd'hui 90 % des clients viennent à pied.</p>
<p>Michaël Randot</p> <p>Qu'est-il prévu pour le stationnement des véhicules électriques ou hybrides ?</p>	<p>Mme Riault : des bornes électriques sont prévues. Dans le PLU, 1 borne électrique pour 40 places de stationnement.</p>
<p>Michaël Randot</p> <p>Dans le projet Racine, connaît-on les délais de mise en vente, le prix ? Une exonération de la taxe foncière est-elle prévue ?</p>	<p>Le prix n'est pas encore connu pour Racine. Sur les autres secteurs, on se situe à 4000 €/m². La TVA est à 5,5% et une exonération de taxe foncière est prévue pendant 15 ans.</p>
<p>Public : Concernant l'accession à la propriété, multiples variables d'ajustement, il faut accompagner les primo accédant.</p>	
<p>Public</p> <p>Les rues autour de l'école Romain Rolland sont dangereuses et cela devient un point noir aux entrées et sorties d'école. Il y a des altercations entre les personnes.</p>	<p>Mme Besniet : Romain Rolland n'est effectivement pas le seul point noir des traversées. Il y a des agents de traversée qui sont présents pour assurer la sécurisation des enfants. Pour les conducteurs en double file, il y a des verbalisations.</p>
<p>Public : Rue du commerce, plaintes pour nuisances nocturnes mais les policiers municipaux ne sont pas assez nombreux, on est renvoyé vers le commissariat.</p>	
<p>Public</p> <p>La section foot de l'ASO rencontre des difficultés (vols de matériel). Est-ce qu'il pourrait y avoir une aide du Conseil de quartier centre pour racheter ce matériel ?</p>	<p>Mme Besniet : Effectivement il y a des difficultés, des vols dans des lieux fermés. Il faut s'interroger (sécurisation) avant de racheter du matériel. La subvention versée par la ville à l'ASO participe de la politique sportive municipale.</p>
<p>Ahmed Hadjali</p> <p>Concernant les vols à la section foot de l'ASO, la mairie doit jouer son rôle de surveillance ?</p>	<p>Mme Besniet : la mairie est responsable des locaux et va travailler sur la sécurisation des équipements. L'ASO est une association loi 1901, avec qui la ville travaille sans faire de l'ingérence.</p> <p>Mme Barré ajoute que la Ville signe une convention d'objectifs et de moyens avec l'ASO.</p>
<p>Public</p> <p>Problème de circulation et de stationnement sur l'avenue de la paix : besoin de dos d'âne pour ralentir la vitesse des véhicules et garantir la sécurité des enfants. On demande la sécurité pour les enfants, mettre des dos d'ânes pour ralentir. Pourquoi le stationnement est autorisé sur le trottoir dans la rue E. de la Tour, et pas dans l'avenue de Paix ? Un courrier a été envoyé à la ville en ce sens et la réponse n'est pas satisfaisante.</p>	<p>Mme Barré : le courrier a bien retenu l'attention des élus et des services. En effet, la réponse apportée peut ne pas satisfaire, mais maintenant à l'échelle de la ville, on sera moins tolérant avec les stationnements sur le trottoir.</p>
<p>Public : La FCPE Romain Rolland B a alerté d'une situation difficile à l'école et sollicite l'aide de la ville pour être aux côtés des parents d'élèves.</p>	

Madame Aviles-Corona souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et clôt la séance à 21h30.